

DOCUMENT RESUME

ED 097 805

FL 006 543

AUTHOR Mueller, Theodore
TITLE Des interferences culturelles a surmonter (Overcoming Cultural Interference).
PUB DATE [74]
NOTE 7p.
EDRS PRICE MF-\$0.75 HC-\$1.50 PLUS POSTAGE
DESCRIPTORS Contrastive Linguistics; Cultural Differences; English; *French; *Interference (Language Learning); Intonation; Language Instruction; Language Rhythm; Language Styles; *Phonetics; *Second Language Learning; *Suprasegmentals

ABSTRACT

The English speaker learning French tends to interpret the sound characteristics of the second language according to English conventions. The term "sound characteristics" as used here refers to the phonetic aspects, the rhythm, and the intonation of French. A number of examples are given to support the theory that insufficient knowledge of these characteristics often results in the development of negative attitudes toward French on the part of the learner and in certain learning difficulties. A student who is unaware that vowels are normally quite short and sharp in a French utterance could, for example, easily misinterpret the emotional state of a French speaker. In English, such a style usually indicates that a speaker is somewhat irritated or upset. Differences in the sound characteristics of the students' native language and French should be explained in detail and emphasized by the teacher. (PMP)

ED 09780

DEPARTMENT OF HEALTH
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS COPY
OF THIS MATERIAL HAS BEEN OBTAINED BY

Joseph
Mailler

THE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION OPERATES
A SERVICE CENTER FOR THE NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION, GAITHERSBURG, MARYLAND
20884. THE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION IS
A FEDERAL AGENCY OF THE DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE.

THE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

University of Kentucky

On ne peut donc apprendre le français imposera plus naturellement, et malheureusement
à la langue française le système phonétique de la langue; mais en plus,
Il interprétera les propriétés sonores du français selon les conventions
de l'anglais. C'est là la source de quantité de problèmes pour nos étudiants
et la cause d'attitudes négatives qui se développent au cours de leur
initiation à la langue française.

Dans cette étude il s'agit des propriétés sonores d'une langue, c'est à dire
de rythme des syllabes, du ton caractéristique de la langue, de certains
traits phonétiques et de certaines caractéristiques de l'intonation qui
sont typiques au français. Bien que l'interlocuteur puisse contrôler
ces éléments selon son but expressif, les conventions de la langue elle-même,
néanmoins, en impose l'emploi en général, et la société qui s'en sert
leur attribue une valeur communicative, en particulier une interprétation
du caractère et de la disposition de l'orateur. Le français, notamment,
se parle sur un niveau tonique plus élevé que l'anglais, et utilise un
système d'intonation particulier (le ton montant à la fin d'un groupe de mots,
par exemple), ce qui influe profondément sur l'interprétation que lui prête
un auditeur anglophone. L'étudiant qui n'a pas connaissance des différences
entre les propriétés sonores du français et de l'anglais se sentira mal
à l'aise chaque fois qu'il se servira du français, même si ce n'est que dans
l'intimité du laboratoire. Résultat, il n'apprendra pas bien.

Nous avons l'habitude de juger une personne sur les apparences; et la voix
en dit beaucoup. Les caractéristiques même de la voix révèlent l'âme du
conférencier. En nous fondant sur ses traits sonores et sa façon de parler

FL006543



BEST COPY AVAILABLE

(par intonation, par intonation etc.) nous jugeons de la personnalité, de l'humeur de celui qui parle, et nous lui prêtons confiance d'après les mêmes critères. Selon les conventions linguistiques d'une communauté, certains traits sonores expriment un sens particulier qui bien souvent diffère de celui d'une autre langue. Le héros américain, par exemple, est censé parler d'une voix de basse, de préférence un basso profundo. Le français, par contre, se parle sur un ton plus élevé que l'anglais. Le jeune Américain à qui on enseigne à parler français sur le ton qui convient à la langue, apprend à se comporter d'une façon efféminée selon les normes de sa langue.

Certains traits caractéristiques de l'intonation transmettent des impressions qui diffèrent d'une langue à l'autre. Le rythme particulier au français fait ressortir chaque syllabe et donne à l'oreille anglophone l'impression d'une prononciation saccadée. En anglais ce style suggère une personne affectée ou irritée. Le ton d'un groupe de mots non-final en français tend à monter sur la dernière syllabe, et ainsi indique la continuité d'une phrase. Cette intonation transposée en anglais est la marque d'une personne efféminée ou prétentieuse.

De même quelques caractéristiques phonétiques du français se rapprochent de certains traits sonores de l'anglais qui sont associés à des émotions négatives. En français on entend bien nettement la détente d'une consonne voisée en position finale, comme si un petit e muet la suivait. A l'oreille anglophone cette détente sonore suggère que l'interlocuteur est fâché ou du moins pas bien content. Notez, par exemple, la prononciation du mot anglais "well" avec une intonation qui tombe rapidement et avec un petit e muet à la fin du /i/. C'est l'expression que l'instituteur emploiera en attendant une explication d'un élève pour ne pas avoir fait ses devoirs.

BEST COPY AVAILABLE

Les consonnes /p,t,k/ en position finale sont expliquées en français, un trait qui, en anglais, exprime l'impatience ou l'arrogance. Un anglophone s'en sert quand il gronde un enfant ou quand il veut intimider une personne de position inférieure. A voir l'expression "stop it".

La syllabe accentuée fait ressortir plusieurs traits du français. Le groupe de mots dont la syllabe finale est fermée tend à se terminer par une consonne occlusive sourde (/p,t,k/), plus souvent que l'anglais qui préfère une consonne voisée. D'autre part la durée de la voyelle d'un groupe de mots qui se termine par une syllabe ouverte est moins longue que dans d'autres positions, et surtout bien plus courte qu'une voyelle anglaise dans la même position. A voir le /i/ dans si. Dans les deux cas la syllabe française transmet à l'oreille anglophone l'impression d'un personnage brusque, irrité et dominant. C'est à un enfant qu'on gronde qu'on donne en anglais l'ordre si bref de "sit". Cette impression est d'autant plus forte vu le fait que ces traits sonores se produisent en position finale, c'est-à-dire sur la voyelle accentuée et mettent en évidence les caractéristiques de la langue française qu'un anglophone interprète comme attributs d'un personnage désagréable.

L'étudiant américain qui doit imiter ces caractéristiques sonores du français se sentira mal à l'aise parce qu'il doit s'exprimer d'une façon qui lui semble peu appropriée selon les conventions anglaises. Dans d'autres cas il refusera ou ne "pourra" pas apprendre les traits sonores propres au français.

D'autre part l'étudiant américain se heurte à certains aspects kinesthésiques propres à la prononciation française. Les voyelles antérieures arrondies, par exemple, exige une protubérance des lèvres, ce qui donne à l'anglophone l'impression d'une articulation exagérée. A voir la photo qui représentait

un élève, avec des livres imprimés et des enregistrements dont le sous-titre disait: "ronceur ou, ou!" "C'est exagéré, amusant, bizarre et "un-Américain," est un épithète qui dénote ce qui est contraire à l'idéal américain. En apprenant le français, l'étudiant est censé s'exercer à ce que sa culture lui dit d'éviter; il doit se comporter devant ses amis d'une manière affectée.

Ces traits caractéristiques du français retardent le progrès de l'étudiant ou même l'empêchent d'apprendre. L'anglophone se fait une impression négative d'un francophone en tant que personnage, une impression qui devient un obstacle dans ses études. A voir les recherches de M^l Lambert et Gardner au sujet des attitudes dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Si c'est un Français qui lui enseigne sa langue il a tendance à transposer les caractéristiques sonores du français à l'anglais; et ce fait suscite des sentiments négatifs envers sa personne, et par extension, envers le cours, la langue et tous les francophones. De plus, l'étudiant évitera l'entraînement nécessaire. Il interprétera les traits sonores du français selon le sens de sa langue maternelle et évitera de les imiter, se disant: "Je ne suis pas une telle personne, et je ne veux pas donner une impression de ce genre!"

Les traits sonores d'une langue dénotent aussi un rapport entre interlocuteurs. Selon Cos, le vocabulaire et la grammaire s'adaptent aux différentes situations sociales. Il en identifie cinq: un rapport intime, casuel, consultatif, formel et rigé. Ces différences qui marquent un rapport social ne sont pas limitées à la grammaire ou au vocabulaire, mais s'expriment encore davantage par le son de la voix et les intonations qu'on choisit. Selon ces traits sonores le rapport entre deux personnes sera formel, s'il ne s'agira que d'affaires, consultatif s'il s'agit d'interlocuteurs du même niveau social, ou casuel s'il s'agit d'une conversation entre amis.

L'ambiguïté se produira entre anglophones et francophones quand les traits
 caractéristiques qui signifient un rapport social particulier dans
 l'une des deux langues sont interprétés différemment dans l'autre. Un
 anglophone apprenant le français aura donc des difficultés parce que les
 traits sonores qui marquent un rapport casuel, c'est-à-dire entre amis,
 indiquent en anglais un rapport formel selon lequel l'interlocuteur français
 domine et lui paraît hostile. La façon de commencer une conversation téléphonique,
 le "allo" par exemple, décide du rapport entre les deux personnes. Ce premier
 mot peut suggérer une relation amicale ou par contre une situation formelle.
 Le Français dira "allo" sur un ton qui descend rapidement sur la dernière
 syllabe, tandis que la voix s'arrête brusquement tout en voulant indiquer
 une relation casuelle. Mais en anglais cette intonation s'emploie dans une
 situation formelle et suggère un personnage hostile. Car en anglais le ton
 remonte légèrement sur la dernière syllabe et traîne.

L'intonation d'une phrase déclarative en français diffère de celle de la
 langue anglaise, et de ce fait, touche à la relation qu'un anglophone veut
 établir avec un Français. Dans les deux langues l'intonation d'un groupe
 final descend; le français, cependant, est marqué par une chute rapide
 à la dernière syllabe et par un arrêt brusque de la voix; en anglais la voix
 traîne et le ton remonte lentement. Dans certains cas d'interrogations
 l'interrogatif français se prononce sur un ton élevé, l'intonation descend
 rapidement avec un arrêt brusque sur la dernière syllabe. En anglais
 l'interrogatif et la dernière syllabe se prononcent sur un ton élevé, tandis
 que la prononciation des mots est plus lente que celle d'une phrase déclarative.
 Dans les deux cas, c'est-à-dire le groupe de mots final et la question,
 les traits sonores du français casuel ressemblent à ceux qu'un Américain emploie
 dans une relation dominante et hostile.

Il nous manque une analyse approfondie des traits sonores caractéristiques du français qui ferait ressortir les différentes relations suggérées par Joss. Et en anglais, nous n'avons que quelques descriptions tentatives. Il est donc impossible d'en faire une analyse contrastive qui indiquerait les divergences principales et leurs implications culturelles. Cependant les quelques observations faites jusqu'à présent nous permettent de tirer quelques conclusions. Un Français qui propose un rapport social casuel ou informel se servira de patrons toniques qui suggèrent à un anglophone un rapport formel et dominant. Par contre, l'Américain qui par sa voix propose une relation casuelle semble à un francophone vouloir établir un rapport intime. L'étudiant qui doit apprendre le français se sentira mal à l'aise chaque fois qu'il voudra communiquer avec un anglophone; et quand il voudra parler avec ses camarades anglophones il sera gêné ne sachant pas comment établir en français un rapport casuel.

Etant incapable d'assortir les caractéristiques sonores avec la situation voulue, l'étudiant aura des difficultés à apprendre le français. Il prêterra aux patrons sonores qu'on emploie normalement un sens bien différent; il lui semblera que l'interlocuteur est irrité, contrarié ou même arrogant. Il ne comprendra pas pourquoi il lui est impossible d'établir un rapport normal avec son interlocuteur français. D'autre part, s'il se sert de patrons anglais tout en parlant français il ne pourra pas exprimer les nuances de relation personnelle qu'il veut suggérer par sa voix. Il sera frustré ne pouvant pas se faire comprendre dans toute l'ampleur de ce qu'il veut communiquer. Finalement il se découragera, cessera de s'exercer dans la langue n'ayant eu que des résultats décevants. Par extension, il se fera un cliché négatif du type français, lui attribuera un manque de sensibilité et de sentiments humains. Il ne voudra pas s'identifier avec cette civilisation rébarbative. Une telle attitude négative sérieusement

BEST COPY AVAILABLE

empêchera l'étudiant d'apprendre le français.

Apprendre les traits sonores du français est aussi important que la prononciation, le vocabulaire et la grammaire. Le professeur devra donc discuter en détails les traits sonores des deux langues si ce n'est que pour avertir l'étudiant du rôle que jouent ces caractéristiques dans la communication avec autrui. Il mènera l'étudiant à faire face à la difficulté d'une façon plus efficace. L'étudiant sera plus apte à tolérer ce qui lui semblait un comportement négatif, et à s'exercer à ces patrons sonores qui lui faisaient un effet si étrange.

D'autre part il sera utile de faire faire à l'étudiant des exercices selon lesquels il répétera des phrases ou des groupes de mots d'après les patrons des deux langues. Ce procédé produira une sensibilité aux traits sonores, sensibilité qui lui sera plus utile qu'une description complète des caractéristiques de l'anglais et du français.